

# TROISIEME PARTIE

## ANNEXES

-

- 1- Procès-verbal des observations et courrier d'envoi
- 2- Réponse au procès-verbal
- 3- Arrêté préfectoral du 9 mai 2023
- 4- Publicité légale

remis en préfecture le 1<sup>er</sup> août 2023

## Annexe 1 Procès-Verbal d'observations et lettre d'envoi

### **DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE**

#### **Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la Source de la Crosse**

Enquête présentée en vue de la création de deux forages pour l'exploitation des captages d'alimentation en eau potable situés au lieu-dit « la Pointe du Gué de Céry », sur le territoire de la commune de Descartes (Indre et Loire) qui portera sur la déclaration d'utilité publique du projet, sur l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine et sur l'instauration de périmètres de protection

**Période de l'enquête : du lundi 5 juin 2023 à 9h au mercredi 5 juillet 2023 à 17h**

# **PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS**

Ref : article R.123-18 du Code de l'Environnement

**Sept observations ont été apportées au registre, dont une par courrier adressé à la Mairie de Descartes à l'attention de la commissaire enquêtrice.**

#### **Remarques sur la participation du public :**

L'enquête s'est déroulée dans un climat serein, les personnes qui sont venues lors d'une permanence avaient reçu le courrier leur notifiant l'ouverture de l'enquête car propriétaires de parcelles situées dans les zones de protection définies par l'expert hydrogéologue, à l'exception d'une personne et de l'association UFC Que choisir.

La visite des personnes propriétaires de parcelles se situant dans les périmètres de protection avait pour but de bien comprendre les recommandations de l'expert hydrogéologue et de mesurer l'impact éventuel sur l'utilisation, actuelle ou future, de leurs parcelles.

Le projet d'abandon de la Source de la Crosse semble bien connu.

Le dossier d'enquête était volumineux et assez peu maniable ; un éclatement des différentes parties dans des sous-dossiers plus facilement accessibles matériellement a néanmoins facilité la consultation.

Une carte des parcelles concernées ainsi que les recommandations de l'expert avaient également été photocopiées et présentées avec le sommaire général du dossier, vu l'intérêt essentiel sur ce sujet des personnes concernées par l'enquête.

Une première personne, propriétaire d'un bois a trouvé la réponse à sa question dans le rapport de l'expert : selon les recommandations de ce dernier, seule la suppression de l'état boisé (défrichage ou dessouchage) est proscrite.

Puis sept observations ont été apportées au registre, dont une par courrier adressé à la Mairie de Descartes à mon intention.

#### Première observation

La première observation émane de Monsieur Tournier qui était accompagné de plusieurs membres de sa famille et d'une voisine.

La préoccupation était de savoir si les recommandations de l'expert pour la zone de protection rapprochée allaient obliger les exploitants agricoles à modifier leurs pratiques.

*Monsieur Tournier demande « si on a le droit de mettre des pesticides sur les parcelles du périmètre rapproché hors des 6 mètres de protection du ruisseau et du fumier »*

## **Il vous appartient d'apporter une réponse à cette observation**

### Deuxième observation :

Madame Delaunay souhaite savoir si la mise en œuvre de la zone de protection rapprochée implique une révision du PLU

La révision du PLU de la ville de Descartes est en cours et intégrera bien les mesures prises à l'issue de l'enquête, notamment les zones de protection retenues par arrêté préfectoral.

### Troisième observation

L'Association UFC Que Choisir a mandaté deux de ses membres qui sont venus consulter le dossier en mairie lors d'une permanence, ont transmis au SMAEP une liste de questions auxquelles M. Cadamuro a répondu, pour celles qui le concernaient.

Un courrier m'a ensuite été transmis avec des observations.

Ce courrier est annexé à ce procès-verbal et a été inséré dans le registre des observations.

## **Il vous appartient d'y répondre**

### Quatrième observation

Monsieur Liboureau se demande si les nouveaux captages d'eau auront une incidence sur le niveau du puits situé à Beauvais ZT20/ZT1 et Rochemorin ZV21/ZV31

## **Il vous appartient de répondre à cette question**

### Cinquième observation :

Monsieur Liboureau mentionne la présence de dépôts de ferrailles sur les parcelles YK14/YK24 situées en zone de protection rapprochée et sur la parcelle Y117 (hors zone de protection)

### Commentaire de la commissaire-enquêtrice :

Ce dépôt présente-t-il un risque de pollution ?

## **Il vous appartient de répondre à cette question**

### Sixième observation :

Madame Fages souhaite savoir si le forage aura un impact sur l'humidité des sols dans les zones boisées ainsi que sur le niveau du ruisseau Le Follet

**Il vous appartient de répondre à cette question**

#### Septième observation

Madame Fages se demande quel impact aura la création de la zone de protection sur la valeur des parcelles

**Il vous appartient de répondre à cette question**

#### **Observations de la commissaire enquêtrice**

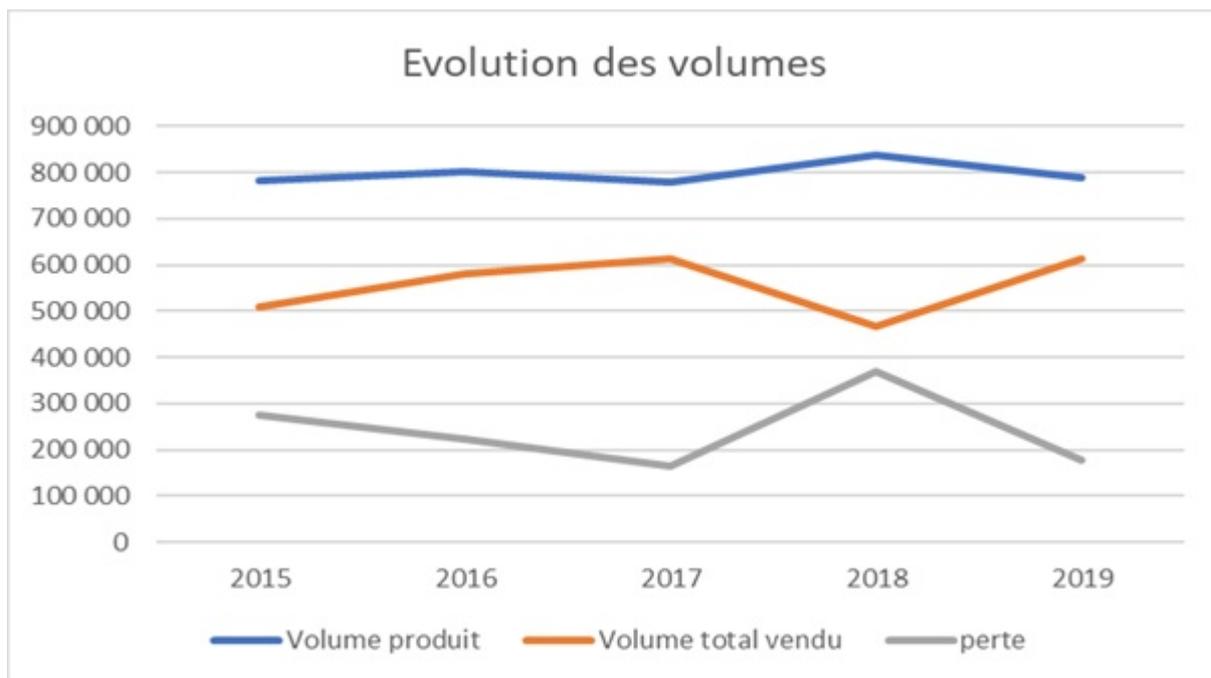
-1 L'arrêté préfectoral mentionne l'abandon de l'ouvrage de la Source de la Crosse, de même que le dossier d'enquête. Les débits prélevés actuellement sont d'environ 170.000 m<sup>3</sup>/an (178.600 en 2021, 170.868 en 2022) sachant que le volume autorisé est de 584.000m<sup>3</sup>/an.

Les captages de Céry pourront apporter 230.000m<sup>3</sup>/an, soit deux fois moins que celui de la Source de la Crosse.

Dans le contexte actuel de pénurie de la ressource en eau, des besoins en augmentation pour les exploitations agricoles, comment le SMAEP envisage-t-il de répondre à une augmentation des volumes distribués une fois la Source de la Crosse fermée.

**Il vous appartient de répondre à cette question**

-2 Le tableau ci-dessous fait apparaître des volumes de perte d'eau relativement significatifs : dans le contexte actuel, et avec la fermeture de la Source de la Crosse, un plan d'action est-il prévu pour limiter les pertes ?



**Il vous appartient de répondre à cette question.**

**Les réponses sont à faire parvenir sous quinzaine au plus tard à Madame Martine Beurton,**

- **par courrier : 11 Jardin Guillaume Bouzignac 37000 TOURS**
- **par mail : mbeurton@orange.fr**

Le 12 juillet 2023 à Descartes

Martine Beurton  
Commissaire enquêtrice

Dominique COINTRE  
Président du Conseil Syndical du SMAEP

**Pièce jointe : Courrier de l'UFC que choisir UFC**



## QUE CHOISIR 37

UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS

VILLE DE DESCARTES  
COURRIER ADRESSÉ LE

30 JUIN 2023

Pour action : .....

Pour info : .....

### QUE CHOISIR 37

Union Fédérale des Consommateurs

Association loi 1901

12 rue Camille-Flammarion

37000 TOURS

☎ 02 47 51 91 12

<https://indreetloire.ufcquechoisir.fr/>

Mairie de DESCARTES

Enquête DUP « Champ captant de Céry »

5, place de l'Hôtel de Ville

37160 - DESCARTES

Tours, le 22 juin 2023

**Objet :** Observations de l'UFC Que Choisir 37 concernant la DUP « Captage de Céry » du Syndicat des eaux de la source de la Crosse à Descartes (37)

A Madame Martine BEURTON, Commissaire enquêtrice,

Nous vous remercions d'avoir reçu nos bénévoles Daniel CHANY et Gilles GAULIER en présence de M. CADAMURO, délégué du syndicat, à Descartes le samedi 17 juin courant.

Nous avons consulté le site de la Préfecture et demandé des informations complémentaires directement au syndicat.

Nous formulerons nos observations dans l'ordre du document « Dossier A demande de DUP, v2 du 26-12-2022 » :

**1- Sur les travaux envisagés :** l'UFC37 souhaite la mise en production de ce champ captant de Céry, créé entre 2014 et 2016 afin de remplacer l'ancien captage de la Crosse. Nous regrettons qu'il ait fallu près de 20 ans pour supprimer cet ancien captage, qui avait fait l'objet d'une pollution accidentelle en 2006<sup>1</sup>, et était répertorié aux « Grenelles de l'environnement » et aux SDAGE depuis 15 ans.

**2- Production d'eau et nappes d'eau sollicitées :** Les forages de Céry sont dans le Turonien. Les autres forages du syndicat sont dans la nappe protégée du Cénomaniens. Ils représentent plus de 70 % de la production. Le Syndicat doit appliquer les obligations de la ZRE (zone de répartition des eaux), ce qui devrait se traduire notamment :

- par une économie de la ressource (la population desservie est en baisse alors que les volumes prélevés sont en hausse),
- par une politique tarifaire incitative : actuellement, un consommateur de 120m<sup>3</sup>/an paye 1,46€HT/m<sup>3</sup>, un consommateur qui consomme 60m<sup>3</sup> paye 1,98€/m<sup>3</sup>, soit +36 %, cela à cause d'une part fixe élevée, 62€/an.

Selon les réponses apportées par le syndicat à nos questions, les interconnexions entre réseaux prévues au schéma départemental de 2010 sont réalisées.

<sup>1</sup>Rapport projet centre biomasse2015, page 50

Contact : [environnement@indreetloire.ufcquechoisir.fr](mailto:environnement@indreetloire.ufcquechoisir.fr)

Conseil et problème de consommation : <https://www.quechoisir.org/un-litige/litige.php>

3- **Les périmètres de protection** ont été définis par l'hydrogéologue. Le périmètre de protection immédiat est clôturé. Un équipement routier de sécurité le protégera de la route. Le périmètre de protection rapproché est d'une surface de 260ha. Les prescriptions, qui seront reprises dans l'arrêté préfectoral doivent être appliquées. Nos observations sont les suivantes :

- le PLU doit intégrer ces réglementations,
- le nombre d'assainissements individuels non conformes est de 18 soit 50 % des installations. Nous préconisons une politique incitative pour les particuliers concernés, à conduire par la communauté de communes ou par le SATESE. Nous demandons un réel accompagnement technique et financier de chacun des ménages résidant sur le PPR. Nous proposons une modification de la tarification des contrôles : un versement annuel forfaitaire se substituant au tarif à l'acte<sup>2</sup>,
- le syndicat doit communiquer régulièrement auprès des résidents du PPR pour les alerter sur leurs obligations, mais aussi sur l'aide qu'ils peuvent recevoir pour les aider à être aux normes.
- les agriculteurs seront incités par le syndicat à adopter des cultures et des pratiques économes en engrais et pesticides.

Les actions entreprises sur le PPR devraient être proposées aux habitants du PPE : vigilance sur les activités susceptibles de générer des pollutions des eaux souterraines, vigilance sur les points d'eau, sur les dispositifs d'assainissement des eaux usées, sur les épandages de toutes natures (page 27 du rapport de l'hydrogéologue).

**4- les eaux du bassin hydrogéologiques** : l'hydrogéologue agréé souligne la connexion presque évidente entre l'eau du ruisseau « Le Follet » et les eaux des nappes et préconise « la mise en œuvre d'un plan d'action visant à ne plus dégrader, voire à reconquérir la qualité de la ressource captée ».

L'UFC que Choisir 37 est très consciente de la dégradation des masses d'eau. Il est nécessaire de réintroduire tout ce qui favorise la biodiversité : plantations d'arbres, retour des zones humides, retour de la polyculture-élevage.

Nous vous demandons de bien vouloir retenir nos observations et d'annexer cette contribution au dossier de la DUP.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pôle Représentations, UFC-Que Choisir 37  
Maryvonne LE FERRAND



---

<sup>2</sup>Afin d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif nouvelles et existantes, Nantes Métropole a mis en place en 2004 un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et créé, en application de l'article R2333-122 du Code général des collectivités territoriales, une **redevance semestrielle** pour en assurer le financement. Nantes-Métropole subventionne jusqu'à 65 % les travaux de mise aux normes (voir le site internet)

Martine BEURTON  
Commissaire enquêtrice

À

Monsieur le Président du SMAEP de la  
Source de la Crosse

*Objet : enquête publique portant sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du champ captant de Céry à Descartes, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête parcellaire au profit du SMAEP de la Source de la Crosse*

Tours le 12 juillet 2023

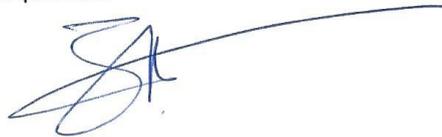
Monsieur le Président,

Vous voudrez bien trouver ci-joint le Procès-Verbal de synthèse des observations recueillies au cours de l'enquête. Ce PV contient également mes propres observations.

En application de l'article R.123-18 du Code de l'environnement, vous disposez d'un délai de quinze jours pour produire vos observations éventuelles. Sans réponse passé ce délai, je considérerai que vous avez renoncé à cette faculté. Votre réponse me permettrait néanmoins de mieux étayer mon rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Martine BEURTON  
Commissaire enquêtrice



PJ :1

Martine BEURTON  
Commissaire enquêtrice

Décision TA d'Orléans  
E23000063/45 du 20 avril 2023

## Annexe 2 Réponse aux observations

24/07/2023 17:42

Mail Orange Fwd\_ Éléments de réponse aux observations Impression

MBeurton

24/07/23 17:35

### Fwd: Éléments de réponse aux observations

à : M BEURTON

**envoyé** : 24 juillet 2023 à 17:13  
**de** : [technique@smaeplacrosse.fr](mailto:technique@smaeplacrosse.fr)  
**à** :  
**cc** : Hélène GALIA <[contact@hydrogeol.fr](mailto:contact@hydrogeol.fr)>,  
**objet** : Éléments de réponse aux observations

Bonjour Mme Beurton,

:

- Première observation : Les recommandations d'interdiction d'épandage de pesticides ne vont pas au-delà de la réglementation actuelle par rapport à la bande des 6 m (bord de ruisseau). Par contre, l'hydrogéologue agréé préconise l'extension de cette interdiction à « L'entretien des bois, des talus, des fossés, des cours d'eau et de leurs berges, des plans d'eau et de leurs berges, des accotements des routes avec des produits phytosanitaires est interdit ». Cela modifiera donc les pratiques d'entretien des bois, fossés et talus.
- Deuxième observation : n'appelle pas de commentaire.
- Troisième observation : courrier de « UFC que Choisir »
  - Remarque 1 : Un incident a bien eu lieu mais sans pollution de la ressource, preuve que les préconisations de l'hydrogéologue agréé lors de la demande de permis de construire ont rempli leur office. Sur la durée pour la suppression de l'ancien captage de La Crosse, 20 ans peuvent paraître longs mais cela illustre surtout que le remplacement de la principale ressource d'eau potable du Syndicat sans augmenter la pression sur la ZRE n'est pas une chose aisée.
  - Remarque 2 : L'économie de la ressource n'est valable que sur la partie consommation humaine, les impératifs liés à un développement économique, même vertueux au titre de l'économie d'eau, sont autres. Pour ce qui concerne la politique tarifaire, le Syndicat a choisi d'appliquer une tarification unique, ce qui garanti le principe d'une facturation proportionnelle à la consommation. Si l'on tient compte de la part fixe qui représente le droit d'accès au service et que l'on pousse à l'extrême ce raisonnement, un individu n'utilisant l'eau potable que pour sa consommation consommerait 5l/jour soit moins de 2 m3/an. Il paierait donc 64 €/an soit 32€/m3 contre 1,98 €/m3 pour un individu consommant 60 m3/an. Si l'on doit considérer la facture globale (part fixe + part variable) comme incitative, il reste factuel qu'un « gros » consommateur aura toujours une facture plus élevée qu'un « petit » consommateur. A ce jour, une politique de tarification différenciée selon la consommation n'est ni exclue, ni privilégiée par le Syndicat.

- Remarque 3 : le nombre d'assainissements individuels non conformes est de 18 soit 50 % des installations. En fait, les chiffres exacts sont 18 assainissements Conformés / 16 Non Conformés / 3 Non contrôlés. Les classements sont répartis en 4 niveaux de priorité de réhabilitation :
  - Priorité 1 : l'installation est non conforme et nécessite une **réhabilitation urgente**.
  - Priorité 2 : l'installation est non conforme et nécessite une **réhabilitation à prévoir**.
  - Priorité 3 : l'installation nécessite des **aménagement**s.
  - Priorité 4 : l'installation est conforme.

Sur les 16 assainissements NON conformes :

- 1 est en priorité 1
- 7 sont en priorité 2
- 8 sont en priorité 3

Enfin, concernant les communications et incitations à envisager, ces actions dépassent les prérogatives du Syndicat.

- Remarque 4 : En l'absence de référentiel historique et de suivi, il est difficile de conclure sur l'évolution actuelle de la qualité de la ressource et sur les causes de cette évolution. De même, il est difficile de quantifier l'impact de l'évolution des dernières pratiques culturales adaptées sur la qualité des eaux actuelles et sur leur période d'incidence.
- Quatrième observation : Il semblerait logique que les prélèvements envisagés aient une incidence sur le niveau du puits toutefois, seul le bureau d'étude qualifié en hydrogéologie est à même de fournir une réponse fondée et documentée.
- Cinquième observation : Les dépôts mentionnés n'ont pas été recensés lors de l'étude d'impact. Leur importance ou incidence ne peut, à ce titre, être évaluée faute de plus d'éléments. Une inspection est à envisager pour quantifier ce risque.
- Sixième observation : Cette observation rejoint la quatrième. La réponse est la même. Il semblerait logique que les prélèvements envisagés aient une incidence toutefois, seul le bureau d'étude qualifié en hydrogéologie est à même de fournir une réponse fondée et documentée.
- Septième observation : Le bureau d'études en charge du volet enquête parcellaire pourra apporter une réponse fondée et documentée. Toutefois, on peut penser que le projet fige la situation actuelle des parcelles et ne constitue pas une nuisance. A ce double titre, on peut donc raisonnablement penser que la valeur intrinsèque des parcelles restera la même.

Cordialement,

**Laurent CADAMURO**

*Responsable Technique*

Annexe 3 : Arrêté préfectoral du 9 mai 2023

La Nouvelle République
Samedi 20 mai 2023

DEMANDE D'EMPLOI

Prestation de service

Débarasse maison, appartement, cave, grenier, je nettoie votre logement intérieur/extérieur. Possibilité de rachat. Gratuit si récupération. Paiement Cesu. 06.51.14.61.07

Homme sérieux, 57 ans, cherche à emmener les personnes âgées pour courses et rendez-vous, Tours et périphérie. Csu. Pour tous renseignements, 07.86.73.23.22

Ferai tous travaux chez particuliers, aménagement combles et rénovation, pose parquet, pleuquage isolation. Travail sérieux, soigné. Déclaration RSI. 07.86.42.20.16

Retraité propose travaux à domicile, peinture intérieur/extérieur, pose parquet, nettoyage karcher, terrasses murets, etc. Tours sud. C e s u . 06.76.91.60.02

Homme recherche travaux peinture, papier peint, ravalement façades, déclaration Urfaf. 06.82.19.81.65

Profitez de l'explosion de l'été pour écrire avec l'aide d'un écrivain enthousiaste le livre de mes souvenirs, l'histoire de ma vie, ma famille. Déplacements. C e s u . 06.52.92.74.77

Cause retraite minable, retraité courageux, motivé, recherche emploi, 7 ans pratique station-lavage, expérience 3 ans à s'occuper de personnes âgées, Tours et environs. C e s u . 06.50.67.76.40

ENTREPRISE ARTISANAT COMMERCE

Vente fonds commerce multi-services bar/tabac/FDJ, restaurant, épicerie, situé cœur parc naturel la Brenne (36),oyer 460 euros HT, logement fonction 270 euros TTC, 100 000 euros. 07.84.16.92.29

TRANSMISSION ENTREPRISE

Bar Hôtel Restaurant Tabac Presse

VENTES AUX ENCHÈRES

HÔTEL DES VENTES DE CHÂTELLERAULT

JEUDI 25 MAI 2023 à 10h30 et 14h30
MOTOCULTURE - JARDINERIE - OUTILLAGE COUVREUR (après LIS)

Vente en live et sur place - adresse exacte de la vente communiquée 24h avant sur interenchères
10h30 : Outillage-Agencement-Entreprise de couverture : pont ciseau, table élévatrice, servante, fontaine de nettoyage, établi Marcol. Remorque plateau Erde, Echafoardage, Pieuse à zinc. Utilitaire Ford Transit Custom de 2020, agencement et divers.
14h30 : Stock neuf Motoculture-Jardinerie : 2 Quadrs (Goats et CF Moto), tondeuses dont autorotatives Sihl et Siga, Débroussaillouses, tronçonneuses, Remorques. Vente en lots : pots et jardinières, Apiculture, Grainerie, lerreux, Engrais, Raticides, Aliments de jardin et d'arrosage, accessoires compresseur et divers.
Exposition le jeudi 25 mai : 9h15 à 10h15 • Enlèvements à l'issue de la vente ou impraticable le vendredi 2 juin dès 8h30

JEUDI 1 JUN 2023 à 10h30 et 14h15

ARMES ET MILITARIA (420 LOTS)

Vente en live et sur place à l'Hôtel des Ventes
Exposition Mercredi 31 mai de 15h00 à 18h00 et le jeudi 1 juin de 9h00 à 10h00.
Enlèvement à l'issue de la vente ou sur rendez-vous
Expert Mr Hervé MATOUS : 06.07.97.20.02 cabinetdesperites33@gmail.com

Listes et photographies sur interencheres.com • Frais en sus : 14,28 % (TVA récupérable sur la plupart des lots) et 23 TTC pour les lots vendus par le SARL • Paiement comptant par CB, espèces (pour un total d'achat TTC < à 1000 €), chèque (+ 2 pièces d'identité + fiche accordée) ou chèque de banque dès 1000 €

M. Christophe SABOURIN commissaire-priseur judiciaire
SARL SABOURIN - 21V Agencement n° 2023/231
86 rue du Cognat - 86100 CHATELLERAULT - 05 49 21 28 87
E-mail : s.sabourin@chattelerault.com

Exposition le mardi 23 mai de 16h à 18h. Catalogue avec photos disponible sur le site du Crédit Municipal.

légales et officielles

ANNONCES LÉGALES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du champ captant de Céry à Descartes, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête parcellaire au profit du SMAEP de la Source de la Croisse.
Il sera procédé en mairie de Descartes à une enquête publique relative à la demande présentée par le SMAEP de la Source de la Croisse, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'installation de périmètres de protection des deux forages « Céry F1 et P2 ».
Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable du lundi 5 juin 2023 à 9 heures au mercredi 5 juillet 2023 à 17 heures aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Descartes.
Madame Marine BEURTON a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.
Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire : https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours
Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Descartes, (Place de l'Hôtel de Ville 37160 Descartes) qui pourra y consigner directement ses observations et propositions au projet.
Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention de la commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.
En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep@indre-et-loire.gouv.fr. Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.
La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Descartes :
- Le lundi 5 juin de 9h00 à 12h00
- Le samedi 17 juin de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 5 juillet de 14h00 à 17h00
Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Cédricano, SMAEP de la Source de la Croisse :
- 02 47 59 74 98 - ssaeps@wanadoo.fr
- 02 47 59 74 98 - ssaeps@wanadoo.fr
Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie et à la mairie de Descartes pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Prorogation de la durée
GIE MORIN
Groupeement d'intérêt économique
au capital de 2 985,74 euros/Siège Social : La Lande
37140 BOURQUEL
409 052 750 RCS TOURS

SCI DU BUCHER
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 1, place de la Mairie - 37420 HUISMES
En formation - RCS TOURS

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : la société a été constituée par acte sous seing privé, en date du 16/05/2023, à HUISMES.

Objet : l'acquisition, l'administration, la construction, la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; l'acquisition, l'administration, la gestion, la vente de toute valeur mobilière, titres de placement et titres de participations et notamment l'acquisition de parts de sociétés civiles de placement immobilier, l'investissement dans tout produit bancaire, d'épargne et de placement et notamment tout contrat de capitalisation ; l'organisation en vue de faciliter la gestion et la transmission, la participation des associés et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision, la participation à toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée de la société : 99 ans
Capital social fixe : 100 euros
Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Gérant : Monsieur Geoffrey LECLAIRE, né le 14 septembre 1991 à SAUMUR (49), demeurant à Bel Ebat - 37420 HUISMES.
La société est immatriculée au RCS de TOURS.
Pour avis, Le Gérant

DUVIVIER
AVOCATS ET NOTAIRES ASSOCIÉS
Tours - Paris - Blois
www.duvivier-associés.fr

DOMAINE DE LA PASQUERAIE
Société civile au capital de 1.500 €
siège : 41 rue Marthe Bastie 37300 JOUE-LES-TOURS
482 842 596 RCS TOURS

Le 28/4/2023 les associés ont décidé, à compter du 1/5/2023, de transférer le siège social à BALLAN MIRE (37510) 9 impasse Jacques Maurico. L'article 4 des statuts a été modifié.

H.L. DISTRIB

SARL au capital de 8.000,00 Euros
118-123 boulevard Jean Jaures
JOUÉ LES TOURS (37300)
R.C.S. : TOURS 853 298 700

Le résultat du procès-verbal du 10 mars 2023 que :
- le siège social a été transféré à JOUE LES TOURS (37300), 53 rue de Cheronceaux, à compter du dit jour.
- L'assemblée générale a décidé de modifier l'objet social de la société, de supprimer les activités liées à l'exploitation d'une station-service, et de réviser l'article 2 des statuts comme suit : la société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de brosserie, de restauration, et notamment de restauration rapide, sur place ou à emporter, snacking, vente de boissons non alcoolisées ; La vente de tous articles sur les commerces ambulants (marchés et foires) ; L'achat, la vente de véhicules de tourisme à des professionnels ou des particuliers ; Toutes prestations de services concernant les véhicules : Trimestres à Moteur, notamment l'entretien, la réparation et la lavage ; L'achat, la vente de pièces automobiles et de produits d'entretien ; Import / export de véhicules et de marchandises ; L'activité de VTC ; Points services (relais colis, revende de tabac, jeux, presse).
Mentions seront faites au RCS de TOURS. Pour avis.

AVIS

Suivant acte reçu par Maître Christine LAFFON-DECHESNE, de la Société à Responsabilité Limitée "NLC - NOTAIRES LOIRE CONSEIL", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Tours, 1 place Jean Jaures, CPDEN 37007, le 17 mai 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec des avantages matrimoniaux de précaput et d'attribution optionnelle au profit du survivant des époux, par Monsieur William Alphonse Horri FORTIER, et Madame Christiane Marie-Josée IVERNI, son épouse, demeurant ensemble à JOUE-LES-TOURS (37300) 9 rue de la Brèche, mariés initialement à la mairie de CARRAS-SONNE (11000) le 15 mai 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

Informations du tribunal de commerce

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
Par jugement en date du 30 mars 2023, le Tribunal judiciaire de TOURS a arrêté le plan de cession de Association AIDADOM37
Activité : Aide à domicile, dont le siège social est sis 2 rue Christophe Colomb - 37000 TOURS siret 3402646000256
en faveur de l'association Assad-Had inscrite à la préfecture d'Indre et Loire sous le n° w372000692 dont le siège se trouve 25, rue Michel Colombes à Tours (37) siret 775348510001070.
Pour insertion, le Greffier.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
Par jugement en date du 30 mars 2023, le Tribunal judiciaire de TOURS a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de l'Association ZAK PRODUCTION.
Activité : soutien au spectacle vivant, dont le siège social est sis 49 rue des Martyrs - 37300 JOUE LES TOURS.
Les déclarations de créances sont à adresser, dans les deux mois de l'insertion à Monsieur BODACC, au liquidateur SELAR VILLA-FLOREX, 18 rue Nèriveau-Chevaleres - BP31348 - 37013 TOURS CEDEX, prise en la personne de Maître Julien VILLA.
Pour insertion, le greffier.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
LIQUIDATION JUDICIAIRE
Monsieur Frédéric BAUGE.
Dépôt de l'état de collocation dans la liquidation judiciaire de Monsieur Frédéric BAUGE, demeurant 12 rue de Modin à Ventes - Les Brogniottes - 37430 SAVIGNÉ SUR LATHAN.
Les constatations sont faites dans les 30 jours de l'insertion à paraître au BO-DACC par déclaration au Greffe du Juge d'Exécution du Tribunal judiciaire de TOURS.
Pour insertion, Le Greffier.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
LIQUIDATION JUDICIAIRE
Dépôt de l'état de collocation rectifié dans la liquidation judiciaire de la SCEA DOMAINE DE CORALIE.
Activité : production agricole végétale ou animale location de bâtiments activité de loisir à caractère rural, gîte rural, dont le siège social est sis : Le Vrier des Landes 37130 MAZIERES DE TOURAINE.
Les constatations sont faites dans les 30 jours de l'insertion à paraître au BO-DACC par déclaration au Greffe du Juge d'Exécution du Tribunal judiciaire de TOURS.

EXTRAIT DE DECISION PENALE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
Par jugement collégial par défaut du 10/05/2022, signifié à étude le 30/11/2022, AR signifié le 02/12/2022,
BAYRAK Ziya, né le 1 avril 1973, a été reconnu coupable et condamné pour :
EXECUTION D'UN TRAVAIL DESHONNABLE COMMIS A L'EGARD DE PLUSIEURS PERSONNES laits commis à TOURS du 1er mars 2018 au 30 juin 2018
à :
- 06 mois d'Emprisonnement définitif, à titre de peine principale avec sursis
- 1 Amende déductible de 3000 euros, à titre de peine principale
- 03 mois de Diffusion de messages informatiques le public d'une condamnation, à titre de peine complémentaire
- 05 ans d'interdiction d'exercer une profession commerciale ou industrielle, de dirigeant, administrateur, gérant ou contrôleur une entreprise ou une société, à titre de peine complémentaire.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
Par jugement en date du 11 avril 2023, le Tribunal judiciaire de TOURS a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire de Société LE GLOS DE LA MIGNONNIERE
Activité : promotion immobilière, dont le siège social est sis 25 rue des Carmes - 37510 BALLAN MIRE, pour insuffisance d'actif.
Pour insertion, le Greffier.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS
Par jugement en date du 4 mai 2023, le Tribunal judiciaire de TOURS a ordonné le recouvrement de la période d'observation du redressement judiciaire ouvert à l'égard de E.A.R.L. LA BASSE BRETONNIERE, demeurant La Basse Bretonnière, 37600 BETZ LE CHATEAU, pour une durée de six mois à compter du 7 mai 2023.
Pour insertion, le greffier.

### FEMMES

Tendre, généreuse, Béatrice, 75 ans, veuve, retraitée auxiliaire de vie, s'est beaucoup consacrée aux autres et à maintenir un beau jardin. Elle aime cuisiner, jardiner, bricoler, lire, nature, lotos, brocantes. Elle souhaite rencontrer un homme gentil, simple et sincère pour partager de tendres moments. REF 233NR. Contacter Sabrina David 02 47 80 25 92 ou 06 99 41 93 83 UNICENTRE 39 Rue des Granges Galand, ST AVERTIN.

**UNIQUE SUR LA REGION** Je reçois sous pli discret des centaines d'annonces de femmes seules avec leur téléphone portable pour des rencontres rapides de particulier à particulier ! Appas gratuit 07 68 81 231 Tél : 0805.030.533 SPC

Nouvelle sur la région, femme cherche homme pour sorties, loisirs et plus si affinités. Télec : 06.16.02.41.04 SPC

Femme seule cherche homme libre pour rompre sa solitude. Tél : 02.46.86.57.80, du lundi au samedi de 08h à 22h

### HOMMES

Déjà 36, homme 70 ans, bien de sa personne, 1m74, non fumeur, désire faire bout de chemin avec une dame gentille, simple, 65/71 ans, pour partager les plaisirs de la vie dans la tendresse et la complicité. Ecrire à NR Communication, réf : 1198909, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Indre, homme, 71 ans, grand, mince, propriétaire, voiture, revenus, rencontrer femme simple et honnête, d'une vie commune et complexe si affinités. Ecrire à NR Communication, réf : 1198759, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Veuf, 75 ans, camping cariste au long cours, cherche compagne de route pour rompre solitude, plus si affinités, sud Touraine. Ecrire à NR Communication, réf : 1199053, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme seul, affectueux, sentimentalement, physique agréable, sorties, activités, maison campagne, sports divers, danse, nature, recherche douce compagne, 70/60 ans, pour vie à deux d'attention, bonheur et tendresse. Ecrire à NR Communication, réf : 1198970, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme, 58 ans, grand, divorcé, aimant nature et les animaux, non fumeur, féminine, 50-64 ans, pour partage, sorties diverses, patrimoine, etc. Ecrire NR Communication, réf : 1199034, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

Monsieur, 54 ans, moderne, décontracté, dynamique, honnête, non fumeur, seul, bonne situation, souhaite rencontrer femme européenne, affectueuse, souriante, compréhensible, pour construire bonheur à deux, région nord Touraine. Ecrire à NR Communication, réf : 1198913, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme, 65 printemps, divorcé, grand cœur, pleins de tendresse, rencontre compagne pour croquer cette belle tranche de vie. Ecrire NR Communication, réf : 11989364, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

Homme 69 ans, sérieux, agréable, cherche dame douce, agréable, pour conjuguer vie à 2, loisirs ou plus. Préférence Touraine ou proche. Ecrire NR Communication, réf : 11988584, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

Homme 57 ans, physique agréable, aimant la nature et les goûts simples de la vie, sincère, attentionné, non fumeur, cherche compagne, 40/58 ans, pour rompre solitude, partager bons moments, balades, vacances, et plus si affinités. Annonce sérieuse. Ecrire à NR Communication, réf : 11987043, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme, veuf, 74 ans, souhaite rencontrer une femme blanche ou de couleur, pour avoir un peu de compagnie. Ecrire à NR Communication, réf : 11990343, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme, 58 ans, généreux, dynamique, sobre, non fumeur, partagerait loisirs, + si affinités, avec femme sincère, motivée, pour vie harmonieuse à deux. Réponse assurée. Ecrire à NR Communication, réf : 1198929, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Bel homme, cheveux noirs et sel, yeux couleur noisette, 57 ans, divorcé, chef de chantier, il aime jardiner, bricoler, cuisiner, apprécie aussi resto, concert, voyages, sport. Imagine sa future partenaire, coquette, sympathique, pour envisager ensemble un avenir à deux remplis de bonheur et de complicité. REF 224NR. Contacter Sabrina David 02 47 80 25 92 ou 06 99 41 93 83 UNICENTRE 39 Rue des Granges Galand, ST AVERTIN.

Séigné, dynamique, Alfred ne supporte plus la solitude, il a besoin de partage. Octogénaire, veuf, retraité cadre de l'industrie, ses petits plaisirs sont balades, restaurants, lecture, sorties diverses. Son désir est de rencontrer une amie sincère et affectueuse, pour échanger et partager, en gardant chacun son chez soi. REF 237NR. Contacter Sabrina David 02 47 80 25 92 ou 06 99 41 93 83 UNICENTRE 39 Rue des Granges Galand, ST AVERTIN.

Dépt 79, homme libre, septuagénaire, sobre, non fumeur, alors je me plains à rêver à vous femme seule, libre, sincère, affectueuse, dynamique, aimant nature, marche, découvertes patrimoniales, 69/78 ans, bonne santé. Avec vous, dialoguer, rire, sortir, voyager, partager en amoureux la chance d'être deux serait un rayon de soleil afin de découvrir la personne espérée. La suite à imaginer, relation durable et sérieuse. Ecrire à NR Communication, réf : 11989606, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Dépt 79, homme célibataire, aimant famille, animaux, voyager, mer/montagne, dynamique, généreux, affectueux, sobre, NF, sincère, rencontrerait femme intéressante, 68/75 ans, pour relation sérieuse et durable, plus si affinités. Ecrire à NR Communication, réf : 1198661, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme, 69 ans, habitant campagne, cherche femme et compagne, pour vivre tranquillement, rires et loisirs. Ecrire à NR Communication, réf : 1199037, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Bel homme 70 ans cherche femme pour vie longue et heureuse. Ecrire à NR Communication, réf : 11989150, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme 73 ans cherche un ami pour relation intime. Ecrire à NR Communication, réf : 1198914, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme 70 ans, recherche femme âgée en rapport, pour rompre solitude, moments d'échange, sorties tendresse. Ecrire NR Communication, réf : 11988210, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

Homme, la cinquantaine, agriculteur, recherche dame 45 ans environ, esprit jeune, pour vie à deux. Ecrire à NR Communication, réf : 11989891, BP 81255, 37012 Tours cedex 1

Homme 75 ans, 1,83 m, 82 kg, propriétaire, NF, aimant la nature, marcher, danser, sorties en camping-car et la vie sans problèmes, recherche femme 65/75 ans, gaie, positive, dynamique et sincère, assez grande et mince, NF, pour construire une relation concrète et sincère. Environ 40 km maxi de Château-Renaud. Photo souhaitée. Ecrire NR Communication, réf : 1198242, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

Généreux, romantique, sportif, des atouts qui lui donnent beaucoup de charme. 64 ans, retraité pâtissier, divorcé, a beaucoup d'amour à donner, et aspire à une belle rencontre, durable et sincère, pour vivre un quotidien harmonieux avec un mélange de sorties et de tranquillité, à deux. REF 235NR. Contacter Sabrina David 02 47 80 25 92 ou 06 99 41 93 83 UNICENTRE 39 Rue des Granges Galand, ST AVERTIN.

Allure moderne et décontractée, excellente présentation, un charme certain, ne paraissant pas ses 76 ans, veuf, passionné d'aviation, Henri aime voyager, se balader, ciné, resto. Il voudrait partager ses sorties avec une compagne positive et affectueuse, ayant culture et savoir-vivre. REF 236NR. Contacter Sabrina David 02 47 80 25 92 ou 06 99 41 93 83 UNICENTRE 39 Rue des Granges Galand, ST AVERTIN.

Retraité 67 ans, sérieux, agréable, recherche celle qui désire rompre solitude, pour parcours amical ou plus. Tours ou région proche. Ecrire NR Communication, réf : 1198825, BP 81255, 37012 Tours Cedex 1

### DIVERTO

Vous pouvez trouver, avec votre Diverto, les annonces suivantes :

NOVA CUISINE - LE NOMBRE DU MOMENT - VITALYS - LES IDEES GOURMANDES

## Légales et officielles

www.pro-marchespublics.com / nr-legales.com

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRJ, Centre Presse et autres presses habilitées :  
E-mail : [aof@nr-communication.fr](mailto:aof@nr-communication.fr) - Tél : 02 47 60 62 10  
NRJ Communication - 26, rue Alfred-de-Mussat  
BP 81226 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : [www.nr-legales.com](http://www.nr-legales.com)  
Pour consulter un avis de marchés publics : [www.pro-marchespublics.com](http://www.pro-marchespublics.com)

### ANNONCES LÉGALES

#### Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me GIRMA, notaire à JOUE LES TOURS, le 08/06/2023, la liquidation judiciaire de la SARL ALINE, dont le siège est à LE GRAND-PRESSIGNY (37305) 10 place du Marchal Savoie-Villars, RCS TOURS n° 783006537 a cédé à la SARL EPO, dont le siège est à LE GRAND-PRESSIGNY (37305) 10 place Savoie-Villars, RCS TOURS n° 95118383 les éléments substantiels dépendant d'un fonds de commerce d'hôteliers, restaurant traiteur, livraison de plats, location de salles, organisation de banquets et séminaires sis à LE GRAND-PRESSIGNY (37305) 10 Place du Marchal Savoie-Villars. Moyennant le prix de 15.000 €. Entrée en jouissance le 08/03/2023. Sous réserve des règles applicables à la liquidation judiciaire, oppositions reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse suivante ou domicile à été élu : TOURS (37000) 18 rue Nérecault Destouettes en l'étude de Maître Julien VILLA, mandataire judiciaire. Pour avis, le notaire.

#### Enquêtes publiques

### PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du champ captant de Ciry à Descartes, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête parcellaire au profit du SMAEP de la Source de la Croix.

Il sera procédé en mairie de Descartes à une enquête publique relative à la demande présentée par le SMAEP de la Source de la Croix, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'insubstanciation de périmètres de protection des deux forages - Ciry F1 et F2 -.

Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable du lundi 5 juin 2023 à 9 heures au mercredi 5 juillet 2023 à 17 heures aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Descartes.

Madame Martine BEURTON a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Descartes. (Place de l'Hôtel de Ville 37460 Descartes) qui pourra y faire connaître directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention de la commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref@e-clois.fr](mailto:pref@e-clois.fr)

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Descartes :  
- Le lundi 5 juin de 9h00 à 12h00  
- Le mardi 5 juin de 9h00 à 12h00  
- Le mercredi 5 juillet de 14h00 à 17h00

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Cadamuro, SMAEP de la Source de la Croix  
02 47 59 74 98 - [simp@wanadoo.fr](mailto:simp@wanadoo.fr)

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Descartes pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

#### Vie de sociétés

CM & B COTTEREAU MEUNIER BARDON SONNET  
CHEFNEUX ET ASSOCIES  
19 avenue de Grammont - 37000 TOURS

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CBRS Immobilier  
Au capital de 1 500 000 euros  
Siège social : Les Monnières 2160 DESCARTES  
4025 147 RCS TOURS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 9 janvier 2023, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hervé FLOUQUIN, démissionnaire 2 rue de la Charmille à MARCILLY SUR VIENNE (37220), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de l'accomplissement des formalités auprès du Greffe de Tribunal de commerce de TOURS. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOURS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

#### BARBOT C.M.

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 500 000 euros  
Siège social : Les Monnières 2160 DESCARTES  
4025 147 RCS TOURS

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 29 mars 2023 et des décisions du Président en date du 7 juin 2023 le capital social a été réduit d'une somme de 191 250 € pour le ramener de 2 500 000 € à 2 308 750 €. Les articles 9 "Apports" et 7 "Capital" ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOURS. Four avis

LM&M  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège : 1 PLACE GEORGES L'HERMITE  
37000 EVRYES SUR INDRE  
975 644 684 RCS TOURS

Avis est donné suite à l'Assemblée générale du 01/05/2023 de la nomination du gérant, en lieu et place de M. AKPINAR EKIN démissionnaire, de Mme AKPINAR ROJDA ELIF, née le 14/03/1989 à PARIS, 12 ème arr. de nationalité FRANCAISE, demeurant 39 RUE SMOLETT 06300 NICE, ainsi que de la nomination de M. AKPINAR BIRAHIM, né le 12/04/1967 à EBURSTAN (TURQUIE), de nationalité TURQUE, demeurant CHEZ AKPINAR EKIN 29 RUE DE LA BOURDE APT 12 37000 TOURS en qualité de co-gérant de la société

Pour avis : Le gérant.

#### FIDUCIAL

Société d'Avocats S.I., rue des Granges Galand -  
B.P. 30332 37553 SAINT AVERTIN CEDEX

Aux termes d'un acte SSP électronique (e-acte SSP) signé le 1er juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Aider La Carrière d'Or  
Forme sociale : Société par actions simplifiée  
Siège social : 13 rue du Commerce - 37110 VOUVRAY  
Objet social : Les activités de relief, d'encadrement d'art et restauration de livres et de documents anciens, d'origine, impression ou réimpression de documents ou de livres, galerie d'art, expositions, réalisation de formation, stages et ateliers dans ces domaines ; La vente de livres et de documents anciens restaurés et ou encadrés, cadres, carnets et tous autres produits de papeterie, de loisirs créatifs et artistiques, vente d'art et d'artisanat, salon de thé ;

Transmission des actions : La cession des actions à un tiers est soumise à la procédure d'agrément dans les conditions de l'article 12 des statuts. Les cessions entre associés sont libres.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autorité de vote proportionnelle à son nombre d'actions.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de représentation de la Société au RCS  
Capital social : 1 000 euros  
Présidente : Mme Sophie LEBLANC épouse de BOUTET du PORTAL demeurant 12 rue Pinagrier - 37000 TOURS  
Immatrication de la Société au RCS de TOURS

### LES JURISTES ASSOCIES DU MAINE

14, rue de la Coullée - 72190 SAINT PAVACE

### JULIEN

Société civile immobilière au capital de 1 824 euros  
Siège social : Leuillé Le Courday - 37290  
TOURNAU ST PIERRES  
349 989 376 RCS TOURS

### DEMISSION D'UN COGERANT

Par décisions unanimes du 07/06/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur OUI MORHISSET de ses fonctions de cogérant à compter rétroactivement du 01/01/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

#### Informations du tribunal de commerce

### EXTRAIT DE DECISION PENALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS

Par jugement collégial par défaut du 10/05/2022, signifié à domicile le 30/11/2022, AR signé le 02/12/2022, BAYRAK Ziya, né le 1 avril 1973, a été reconnu coupable et condamné pour : EXECUTION D'UN TRAVAIL DÉSINALE COMMIS L'EGARDE DE PLUSIEURS PERSONNES faits commis à TOURS du 1er mars 2018 au 30 juin 2018 à :  
- 06 mois d'Emprisonnement déductif, à titre de peine principale avec sursis  
- 1 Amende déductible de 3000 euros, à titre de peine principale  
- 03 mois de Diffusion de messages informant le public d'une condamnation, à titre de peine complémentaire  
- 05 ans d'interdiction d'exercer une profession commerciale ou industrielle, de diriger, administrer, gérer ou contrôler une entreprise ou une société, à titre de peine complémentaire

#### Avis administratifs

### PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE INSTALLATIONS CLASSEES

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Une consultation du public est ouverte du mardi 27 juin 2023 au mardi 25 juillet 2023 sur le territoire de la commune de Sonzay relativement à la demande d'environnement présentée par le G.A.E.C. CLOS D'OLIVIER en vue de l'augmentation d'éclaireté son élevage bovin situé au lieu-dit "Le Clos d'Olivier" à Sonzay pour atteindre 201 vaches laitières.

Ce projet relève de la rubrique n° 2101-2-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier est déposé en mairie de Sonzay et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation, sauf fermeture exceptionnelle de la mairie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Le public peut formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Sonzay/les adresser en préfecture, par lettre (Préfecture d'Indre-et-Loire - Bureau de l'environnement - 37925 CLOS CEDEX 9) ou par voie électronique ([pref@e-clois.fr](mailto:pref@e-clois.fr)) en précisant en objet - consultation CLOS d'OLIVIER - pendant toute la durée de la consultation.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire sera amené à prendre un arrêté préfectoral d'environnement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires, ou, le cas échéant, un arrêté de refus, pour la demande d'environnement présentée par le G.A.E.C. CLOS D'OLIVIER.

Annonces Légales

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

demandes de permis de construire 3 parcs photovoltaïques sur les communes d'Abilly et du Grand-Pressigny et mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune d'Abilly

Il sera procédé sur les communes d'Abilly et du Grand-Pressigny à une enquête publique conjointe portant sur trois demandes de permis de construire un ensemble composé de deux parcs photovoltaïques d'une puissance installée de 42 MWc et d'un élevage d'ovins, ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Abilly.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du lundi 26 juin à 9h au jeudi 27 juillet 2023 à 12h, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies d'Abilly et du Grand-Pressigny.

Monsieur Pascal HAVARD, ingénieur en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Madame Adèle LE-PRETIRE, responsable projets solaires pour la société Q-ENERGY FRANCE - md\_adele.lepretre@energyfrance.eu - adresse postale : 330, rue du Mouquet, 21 de Courmou, 89000 AVIGNON.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire : https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé en mairie d'Abilly et du Grand-Pressigny, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie d'Abilly, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, ou elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : prel-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public : - le lundi 26 juin 2023 de 9h à 12h à la mairie d'Abilly - le jeudi 13 juillet 2023 de 9h à 12h à la mairie du Grand-Pressigny

- le samedi 22 juillet 2023 de 9h à 12h à la mairie d'Abilly - le jeudi 27 juillet 2023 de 9h à 12h à la mairie d'Abilly

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et en mairies d'Abilly et du Grand-Pressigny pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

présentable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire nécessaire au projet de création d'une voie verte sur les communes de Rillé et Hommes

Il sera procédé, dans les formes prescrites par le Code de l'urbanisme pour cause d'utilité publique, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire en vue de la réalisation du projet de création d'une voie verte sur les communes de Rillé et Hommes.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du mardi 20 juin à 14h au lundi 17 juillet 2023 à 12h, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies de Hommes et de Rillé.

Monsieur Claude ALLIOT, inspecteur des installations classées en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire, à l'adresse suivante : https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé dans chaque mairie sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Hommes, à l'attention du commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, ou elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : prel-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public : - le mardi 20 juin 2023 de 14h à 17h en mairie de Hommes - le lundi 3 juillet de 9h à 12h en mairie de Rillé - le lundi 17 juillet de 9h à 12h en mairie de Hommes

Pendant toute la durée de l'enquête publique, des informations peuvent être demandées au service territorial d'aménagement rural-ouest du conseil départemental d'Indre-et-Loire (adresse postale : « La Brièrerie » - Z.I. Nord - 37130 LANGEAIS).

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public à la préfecture d'Indre-et-Loire et dans les mairies concernées pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République Dimanche et autres presses hebdomadaires :

E-mail : aof@nr-communication.fr Tél : 02 47 60 62 10 NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset BP 61128 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nrs-legalis.com

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du champ captant de Cléry et Descartes, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, et de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête parcellaire au profit du SMAEP de la Source de la Croix.

Il sera procédé en mairie de Descartes à une enquête publique relative à la demande présentée par le SMAEP de la Source de la Croix, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'installation de périmètres de protection des deux forages « Ciry F1 et F2 ».

Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable du lundi 5 juin 2023 à 9 heures au mercredi 5 juillet 2023 à 17 heures aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Descartes.

Madame Martine BEURTON a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire : https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Descartes, (Place de l'Hôtel de Ville 37160 Descartes) qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention de la commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, ou elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : prel-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et mairies de Descartes : - Le lundi 5 juin de 9h00 à 12h00 - Le samedi 17 juin de 9h00 à 12h00 - Le mercredi 5 juillet de 9h00 à 17h00

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Cadornau, SMAEP de la Source de la Croix - 02 47 59 74 98 - saep@wanadoo.fr

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Descartes pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Vie des sociétés

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BROSSARD RECEPTION SARL au capital social de 33540 Euros Siège social : Le Colombier, 37110 TAUXIGNY R.C.S. 433 969 144 TOURS

Le 31/01/2023, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quibus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2023.

La société sera radiée au RCS de TOURS.

Pour avis.



AUTRES

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE GESTION DES GALERIES DUTCOO TOURS - 5017 SARL au capital de 692 653,17 euros. Siège social : 17 rue Etienne PALLU, 37000 TOURS 691 800 695 RCS TOURS Le 19/04/2023, le mandat de la SOCIÉTÉ ALLIANCE AUDIT EXPERTISE ET CONSEIL, devenu GROUPE Y TOURS, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, a été renouvelé ; le mandat de Monsieur WEYANT Roland, Commissaire aux Comptes suppléant, n'a pas été renouvelé.

MODIFICATION DE LA DURÉE

LE ROYAL Société à responsabilité limitée au capital de 42 000 euros Siège social : 65 Avenue de Grammont 37000 TOURS 694 800 715 RCS TOURS

Le 02/06/2023 l'AGE a décidé de proroger de 50 années la durée de la Société, soit jusqu'au 29/06/2099, et de modifier en conséquence l'article 9 des statuts. Pour avis.



Le 9 mars 2023, l'AGE de SAS a pour Président Mme Elisabeth MILLOT 24bis rue Victor Hugo 37000 TOURS a décidé de transférer le siège social à l'Impasse du Palais 37000 TOURS. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de TOURS.

AVIS DE NON DISSOLUTION

ENKI SAS au capital de 62 000 euros Siège social : 47 rue de Montrésor, 37320 CORMERY 820 477 404 RCS TOURS Le 31/05/2023 l'assemblée générale a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et de l'article L.227-1 du code de commerce. Le même jour l'assemblée a également constaté la fin du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société AUREO (410473177 RCS TOURS) et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement ni à leur renouvellement. Pour avis.

CM & B COTTEREAU MEUNIER BARDON SONNET CHEFNEUX ET ASSOCIES 19 avenue de Grammont - 37000 TOURS

DISSOLUTION ANTICIPEE

SEMBLANCAY EPICERIE LIVRAISON FOURNITURES SELF Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros Siège social : Avenue des Tilleuls Centre Commercial Superette 37360 SEMBLANCAY 499 710 929 RCS TOURS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Françoise HALLÉ, demeurant 20 Route du Mans, 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquies le passif, et s'autoriser à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 20 Route du Mans, 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOURS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

DISSOLUTION

IP JUIN SARL Au capital de 3 000 euros Siège : Les Mazaudières - 37800 ST EPIAIN 821 743 523 RCS TOURS Le 30/04/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2023. Isabelle JUIN demeurant Les Mazaudières - 37800 SAINT EPIAIN, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Les Mazaudières 37800 SAINT EPIAIN. Pour avis.



Par acte signé électroniquement en date du 6 juin 2023, il a été créé la société à responsabilité limitée dénommée WAGUETTE, au capital de 1 500 €, siège : 46 rue Joseph Barra 37700 SAINT PIERRE DES CORPS.

Objet : 99 ans, objet : l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de café, bar, restaurant sous toutes ses formes, sociétés, boutiques, snack, salon de thé, et tous produits pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités, sans que cette énumération soit limitative. L'exploitation d'une licence IV (toutes les ventes, la création, la prise à bail, l'exploitation et la gérance de toutes entreprises, fonds de commerce, droits au bail, et de tous immeubles nécessaires à cette exploitation, la prise d'indivisibles par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés de la société, et également dans tous commerces, industries ou entreprises pouvant apporter une clientèle à son activité, ou qui auraient des intérêts. Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. La société peut recourir en son nom à tous actes ou opérations de quelque nature et en portant qu'ils soient, des lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, faciliter ou permettre la réalisation des activités visées à l'alinéa qui précède, ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Gérance : Sophie BOULAY demeurant 46 rue Joseph Barra 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS, Antoine BOULAY demeurant 7 rue des Jacodins 37000 TOURS et Flavien MC-REAU demeurant 30 rue Louis Descoms 37000 TOURS, RCS TOURS.



APR ARTISAN PRO RENOVATION Société par actions Simplifiée au capital de 10 000 € 18 chemin du Petit Poiras 37170 CHAMBRAY LES TOURS 990 782 252 RCS TOURS

Suivant décision unanime du 24/05/23, les associés ont nommé Mikhaël BEMERLÉ demeurant 21 rue de la Liberté 37540 Saint Cyr sur Loire, en qualité de Directeur Général.

SPFPL DOCTEUR AKLI OTMANI SPFPL par actions simplifiées au capital de 700 Euros Siège social : 1 Boulevard Albert Nobat - 37540 SAINT CYR SUR LOIRE - RCS TOURS 838 874 121 Aux termes d'un protocole des décisions de l'Assemblée générale en date du 13 mai 2023, il a été décidé : - La transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée ; - L'adoption de nouveaux statuts régissant sa nouvelle forme ; - Le changement de dénomination sociale ; - La modification de l'objet social ; - Le transfert de siège social ; - La modification de la capitale sociale ; - Le Président et le capital social demeurant inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : FORME : La Société, précédemment sous forme de Société de Participations Financières de Profession Libérale par Actions Simplifiées, a adopté celle de la Société par Actions Simplifiées. CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE : la dénomination sociale de la société sera désormais « ESTELIANA ». MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL : L'objet social de la société sera : - la propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ; - l'acquisition, la prise à bail, la location, la vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens meubles et de tous biens meubles ; - TRANSFERT DE SIEGE : Le siège social sera transféré au 41 Rue Gutenberg - 75015 PARIS. ADMINISTRATION ET DIRECTION : La Société reste administrée par Monsieur AH OUMANI, confirmé dans ses fonctions de Président de la société. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées générales de la société. PREEMPTION : toutes cessions des actions de la Société sont soumises au respect du droit de préemption conventionnel des associés. AGREEMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS et radée du R.C.S. de TOURS. Pour avis et mention Le Président

ARTEM

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 11 rue Impasse du 41 bis rue de Triron 37100 TOURS 698 286 806 RCS TOURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 12 mai 2023, l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social du 13 rue nationale, 37290 MONTBAZON au 1 Impasse du 41 bis rue de Triron 37100 TOURS à compter du 12 mai 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance



Société d'Avocats 31, rue des Granges Galand - BP. 30332 37553 SAINT AVERTIN CEDEX

Aux termes d'un acte SSP électronique (n°ades SSP) en date du 17 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : JMO Habitat Sociétés Forme sociale : Société par actions simplifiée Siège social : 6 allée de la Mairie - 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

Objet social : Opérations de courtage dans le domaine des travaux du bâtiment ; Mise en relation de clients avec des professionnels de l'habitat et du bâtiment, consistant notamment à sélectionner ces derniers selon des critères qualitatifs puis à les présenter aux clients, conseil et assistance des clients pour le choix de professionnels de l'habitat et du bâtiment, assistance à maîtrise d'ouvrage, contractant général, réalisation de devis estimatifs ; La réalisation d'estimations de travaux, la réalisation de bilan énergétique et assistance à maître d'ouvrage ;

Transmission des actions : La cession des actions à un tiers est soumise à la production d'agrément dans les conditions de l'article 12 des statuts. Les cessions entre associés sont libres.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de TOURS Capital social : 1 000 euros Président : M. Olivier RIGAUD demeurant 6 allée de la Mairie - 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE Immatriculation de la Société au RCS de TOURS

DUVIVIER

AVOCATS ET MEMBRES SOCIÉTÉS Tours - Paris - Blois www.duvivierassociés.fr

DUVIVIER

AVOCATS ET MEMBRES SOCIÉTÉS Tours - Paris - Blois www.duvivierassociés.fr

Suivant acte signé électroniquement SSP en date du 02/06/2023, il a été constitué la SARL SMILE HOME, dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Objet : L'acquisition, la gestion et la vente de toutes participations financières sous toutes ses formes au capital de toutes sociétés françaises ou étrangères cotées ou non cotées en Bourse ; Conseil et assistance en matière administrative et financière ; Ingénierie commerciale ainsi que toutes prestations de services destinées à faciliter le développement des entreprises ; Acquisition, gestion et exploitation de tous brevets, marques et licences déposés ou à déposer ; Location de bureaux et prestations de services ; Liquidation active à la l'aide qu'elle contrôle ; Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandites, d'associations, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'absorption en participation ou de prise ou de cession en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Siège : 20 rue Edouard Brémy 37550 SAINT AVERTIN. Durée : 99 années. Capital : 1 000 €. Gérance : Monsieur Aziz EL ASSALI, demeurant Chemin de Paradis 37230 FONDETTES. RCS : TOURS.

TAXI CITY 37

SARL au capital de 1 000 € Siège : 7 rue Gustave Monod 37100 TOURS 913 392 993 RCS TOURS

En date du 01/06/2023 l'AGE a décidé de transférer le siège social à partir du 01/06/2023 au : 34 Rue Etienneau 37540 Saint Cyr sur Loire. Modification au RCS de TOURS.

### Annonces Légales

#### Enquêtes publiques

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

demandes d'autorisation de défricher UN TOTAL de 42 hectares de bois dans l'objectif de réaliser un projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Semblançay

Il sera procédé à une enquête publique portant sur deux demandes d'autorisation de défricher un total de 42 hectares de bois déposées par les sociétés SAS PARC SOLAIRE BEAUFUUX EST et SAS PARC SOLAIRE BEAUFUUX OUEST, dans l'objectif de réaliser un projet de construction d'une centrale photovoltaïque d'une surface de 39,48 ha sur la commune de Semblançay.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du lundi 15 mai à 9H au vendredi 16 juin à 17H, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Semblançay.

Madame Nicole TAVARES, trésorier principal en retraite, est désignée commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Les informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire, à l'adresse suivante :

https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre est ouvert à la mairie sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Semblançay, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante :

prof-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Semblançay :

le lundi 15 mai 2023 de 9H à 12H  
le mardi 30 mai 2023 de 14H à 17H  
le vendredi 16 juin 2023 de 14H à 17H

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Madame Clara ALMOSNI, cheffe de projets développement solaire pour la société SAS SUNTI - téléphone : 09 52 27 87 / mail : ca@sunti.fr / adresse postale : Les Corollys - 771, avenue Alfred Sauvy - 34470 FERDOLS.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Semblançay, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

#### PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant couverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique d'un projet d'aménagement et de travaux publics de construction d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Cély et Descartes, l'installation d'une centrale photovoltaïque de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête parcellaire au profit du SMAEP de la Source de la Croix.

Il sera procédé en mairie de Descartes à une enquête publique relative à la demande présentée par le SMAEP de la Source de la Croix, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'installation de périmètres de protection des deux forages « Cély F1 et F2 ».

Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable du lundi 5 juin 2023 à 9 heures au mercredi 7 juillet 2023 à 17 heures aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Descartes.

Madame Martine BEURTON a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire :

https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Descartes, (Place de l'Hôtel de Ville 37160 Descartes) qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention de la commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante :

prof-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Descartes :

le lundi 5 juin de 9h00 à 12h00  
le samedi 17 juin de 9h00 à 12h00  
le mercredi 7 juillet de 14h00 à 17h00

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Cadamuro, SMAEP de la Source de la Croix

- 02 47 59 74 98 - siasp5@wanadoo.fr

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Descartes pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

#### Vie des sociétés

#### AVIS DE NON DISSOLUTION

ACTUALSTOCK SARL au capital social de 6000 Euros  
Siège social : 535 328 009 RCS TOURS Le 10/09/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et de l'article L.227-1 du code de commerce. Pour avis.

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République Dimanche et autres pressés habilités :  
E-mail : [act@nr-communication.fr](mailto:act@nr-communication.fr)  
Tel : 02 47 60 62 10  
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset  
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : [www.nr-legales.com](http://www.nr-legales.com)

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Int Studio  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 55 rue des Carnaux, Apt 65  
37510 BALLAN MIRE  
41300 SALBRIS  
878 149 178 RCS TOURS

Le 12/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social ce jour au 16 rue Gabrielle d'Estrie, 37510 BALLAN MIRE. Modification au RCS TOURS.

JCS 55  
Société civile Immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 57 bis Avenue de Nancy  
41300 SALBRIS  
753 778 547 RCS BLOIS

#### TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 6 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 57 bis Avenue de Nancy - 41300 SALBRIS au 13 Rue Jacques Brel - 37510 BALLAN MIRE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Géranie

#### SERLAR ABRIS Conseil et Défense

75 Rue du Colombar  
37100 TOURS

MYC  
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social 323 Route de Gennes - 49700 DDOUE LA FONTAINE  
851 169 670 RCS ANGENES

Par décision unanime des Associés du 26 Avril 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 323 Route de Gennes, 49700 DDOUE LA FONTAINE au 3 Rue Guy Balleraud, 37540 ST CYR SUR LOIRE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Tours.

NVD MOUSTACHE  
SAS au capital social de 10 000 €

Siège social : 10 Rue Augustin Fresnel - 37170 CHAMBRAY LES TOURS 928 340 RCS TOURS

Le 03/05/2023, la Collectivité des Associés a nommé à compter de ce jour et sans limitation de durée : - M. Hervé DEMARQUE, demeurant 5 Rue Bélier - 37300 JOUE LES TOURS en qualité de nouveau Président, en remplacement de la Société HOLDING NICOLEAUJUL, SARL au capital de 1 500 €, dont le siège social est situé 37 Chemin de la Brissonnière - 37170 CHAMBRAY LES TOURS, immatriculée au RCS sous le n°839 623 865 RCS TOURS, démissionnaire ; - la Société HOLDING NICOLEAUJUL, SARL au capital de 1 500 €, dont le siège social est situé 37 Chemin de la Brissonnière - 37170 CHAMBRAY LES TOURS, immatriculée au RCS sous le n°839 623 865 RCS TOURS en qualité de Directeur Général, en remplacement de la Société SYNERI, SAS au capital de 301 000 €, dont le siège social est situé 35 Rue de Sarzeille - 37210 VOUVRAY, immatriculée au RCS sous le n°910 433 291 RCS TOURS, démissionnaire

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

TACO RESTOSociété à responsabilité limitéeEn liquidation au capital de 1 000 eurosSiège social : 33 Place du Général de Gaulle37500 CHIRONNES 212 749 RCS TOURS

AVIS DE PUBLICITE  
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2023 et sa mise en liquidation. L'Assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Abdoulaye SOUMARE, demeurant 117 Rue Fricotele 49400 SALMUR, Président de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 33 Place du Général de Gaulle 37500 CHIRONN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. La dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOURS CEDEX. Mention sera faite au RCS : TOURS. Pour avis.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17 mai 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : VILLARD GRASSEAU  
Objet social : L'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport, ainsi que la location, l'administration et le gérance de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, et spécialement l'acquisition d'un bien d'habitation situé 7 Sentier de l'Opplium - 21 sentier des Hauts Clouets - 37210 ROCHECORBON (Indre et Loire) La réalisation de tous travaux de construction et d'améliorations sur les biens immobiliers conformément à la destination desdits biens ; La gestion, l'administration, l'entretien, l'exploitation par bail, location saisonnière ou non saisonnière ou autrement desdits biens, soit en bloc, soit par fractions ;  
Siège social : 7 SENTIER DE L'OPPIUM - 37210 ROCHECORBON (Indre et Loire)  
Capital : 1000 euros  
Gérance : Madame Pauline VILLARD demeurant 17 rue de Pallau - 37540 ST CYR SUR LOIRE

Agrément des cessions de parts: Par assemblée générale extraordinaire  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOURS

SCI STENIAN  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 244,48 euros  
Siège social en liquidation : La Barberaie  
37360 NEUILLE PONT PIERRE  
348 633 278 RCS TOURS

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 avril 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guy LEGOFF, demeurant La Barberaie 37360 NEUILLE PONT PIERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquiescer le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La Barberaie 37360 NEUILLE PONT PIERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOURS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

#### HN AVOCATS

21 rue Edouard Vaillant 37000 TOURS  
tours@hnlaw.com

#### NEODYME - CA

NEODYME  
Société Coopérative de production à Société Anonyme  
au capital de 499 650 euros  
Siège social : 6 rue de la Douzière  
478 720 931 RCS TOURS

Aux termes d'une délibération du CA du 23/11/2022 et d'une délibération de l'AGOA du 15/12/2022, il a été constaté la démission de M. Hély ZUB et la nomination de Mme Céline MARTIN demeurant 19 rue Louis Poulencard, 28240 Saint-Uze au qualité de nouvel administrateur de la Société, pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20/04/2023, constitution de la Société par Actions Simplifiée : Dénomination sociale : APYDAE Capital social : 5000 euros Siège social : 20 rue de la Varenne 37320 CORMERY

Objet : Edition et conception de logiciels informatiques via programmation informatique, le traitement des données et l'hébergement, le conseil, la formation et l'accompagnement digital.

Président : SARL YPERIA, immatriculée au RCS de TOURS 853761773 dont le siège social est situé au 20 rue de la Varenne 37320 CORMERY

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne un droit de vote. Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre actionnaire uniquement avec accord du Président de la société. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS TOURS. Pour avis.

#### AVIS

SAAD SERVICES  
SASU au capital de 3700 € Siège Social : 91 Rue de Metz 37000 TOURS 853530309 RCS de TOURS  
Par AGE du 31/03/2023, il a été décidé au 31/03/2023 : - La dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. RADOUANE FOUAD, demeurant au 47 Rue Eric SATIE 37100 TOURS et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Tours. - Approbation des comptes de liquidation, dont le quitus de ce gestion au liquidateur et prononce la clôture des opérations de liquidation Mention au RCS de TOURS

Par acte SSP du 15/05/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination NARA Objet social : Hammam esthétique culture salle de réception. Siège social : 472 rue Edouard Vaillant 37000 TOURS. Au capital de : 100 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Tours. Clause restreignant la libre cession des actions : 10. Président : Mme Deyra Naraiss demeurant 400 rue Edouard Vaillant 37000 TOURS. Mme Ouakim Loubna demeurant 4 rue schourer koshor 37000 TOURS.

#### CERFRANCE

CERFRANCE VAL DE LOIRE  
8 rue Pasteur  
41260 La Chaussée Saint Victor

EARL «CHANTELOUP»  
Société civile au capital de 73 160,28 €  
Siège social : Aubigny 37310 TAUXIGNY  
393 504 196 RCS TOURS

LIQUIDATION AMIABLE  
Suivant AGE en date du 15/05/2023 à effet du 31/03/2023, l'Assemblée générale a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décharge Monsieur Benoit GIRARD, demeurant Aubigny 37310 TAUXIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Le dépôt des actes est effectué au Greffe du TC de TOURS. Pour avis, Le Liquidateur.

Professionnels du chiffre et du droit  
un service rapide simple sécurisé.  
annonces légales et judiciaires  
pour tous vos besoins la presse habilitée est votre

pro-legales.com

Pour plus d'informations sur nos services ou  
02 47 60 62 13 - [pro-legales@nr-communication.fr](mailto:pro-legales@nr-communication.fr)

### Publications d'Annonces Officielles & Légales

Tous titres de presse

#### GAGNEZ DU TEMPS !

#### Vos contacts :

Indre et Loire  
Tel : 02 47 60 62 10

Loir et Cher  
Tel : 02 47 60 62 10

Indre  
Tel : 02 47 60 62 79

Vienne  
Tel : 02 47 60 62 79

Deux-Sèvres  
Tel : 02 47 60 62 10

#### ou par email

[aof@nr-communication.fr](mailto:aof@nr-communication.fr)



Pour publier ou consulter une annonce légale :

[www.nr-legales.com](http://www.nr-legales.com)

\*paiement par CB sécurisé

nr-legales.com  
Groupe La Nouvelle République

MARCHÉS PUBLICS

- Publication
- Dématérialisation
- Consultation et veille des appels d'offres
- Assistance Juridique
- Marchés Publics

Pro MARCHÉS PUBLICS  
Groupe La Nouvelle République

[www.pro-marchespublics.com](http://www.pro-marchespublics.com)  
Tél : 02 47 60 62 11  
[support@nr-pmp.com](mailto:support@nr-pmp.com)